

## PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 22 octobre 2021

Convocation adressée le 3 octobre par Madame la Directrice de l'école.  
Le Conseil d'école s'est réuni le 22 octobre 2021, à 18H00, à l'école maternelle de la Cerisaie  
Secrétaire de séance : Mme FORMONT

### Membres de droit présents

Nom	Qualité
<b>PRESIDENT(E)</b>	
Mme WOCIECHOWSKI	Directrice
<b>EDUCATION NATIONALE</b>	
Mme FORMONT Mme HENG Mme PINCANT Mme HENRI	Enseignante Enseignante Enseignante Enseignante
Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	IEN
Mme SUFFRIN	excusée
<b>ELUS</b>	
Madame DEBACKER	Représentante de la mairie – conseillère municipale
<b>PARENTS D'ELEVES</b>	
Mme DUPUIS Mme LAMBERT M. HIDALGO Mme RIVA Mr GRIET JOIGNEAU	Élus titulaires
<b>LE DDEN</b>	
M. SAINSON	

### Membres invités

Nom	Qualité
M. DUBOIS	Manager école

## Membres absents

Nom	Qualité
M. KHAYAT	Parent d'élève

Pour introduction, la Présidente nomme un secrétaire de séance : Mme FORMONT

Ordre du Jour :

- Approbation du PV du dernier Conseil d'école du 15 juin 2021.

### 1- LA VIE DE L'ECOLE

- Approbation du conseil d'école de juin 2021.

- Résultat des élections du 8 octobre et présentation des membres du conseil d'école. 53,88% de participation (vote par correspondance uniquement, position choisie l'an passé et votée au premier conseil d'école 2020). M. Sainson tient à rappeler que la position nationale des DDEN est défavorable au vote exclusif par correspondance.

- Point sur la rentrée 2021, 135 élèves à la rentrée et 134 bientôt. Moyenne de 26,8 élèves. Selon les dispositions actuelles demandées par le ministère de l'Éducation nationale les classes de GS ne doivent pas dépasser 24 élèves. Dans notre école nous avons deux classes de GS de 22 et 23 élèves, une de PS à 29, une classe de PS/MS et une classe de MS à 30.

M. le DDEN souhaite préciser que sa fédération demande que l'effort soit poursuivi pour que les effectifs de classe des petites et moyennes sections soient à l'avenir moins chargés, du fait des effectifs allégés en GS, pour que les conditions d'accueil des élèves de maternelle soient améliorées à tous les niveaux.

Protocole sanitaire : à la rentrée le brassage des classes était interdit. Le protocole est amené à évoluer encore. La vigilance reste de mise, le port du masque reste obligatoire pour les adultes de l'école dans les bâtiments.

Présence de deux personnes occupant le poste de « services civiques » sur l'école.

- Mesures de sécurité, nous sommes toujours sous plan Vigipirate renforcé, avec surveillance d'un service civique à l'entrée. Nous faisons également des exercices d'évacuation tout au long de l'année. Un exercice incendie a eu lieu fin septembre, un exercice PPMS intrusion également.

- Informations relatives au projet d'école. Nous serons prochainement amenés à la rédaction d'un nouveau projet d'école. Il sera présenté au prochain conseil d'école (fin mars)

- Présentation au conseil du document unique des risques professionnels (DUERP) et du Registre santé sécurité au travail (RSST). Ils s'adressent aux adultes de l'école relevant de l'Éducation Nationale, pour pouvoir remonter des difficultés rencontrées à notre hiérarchie.

Vote du règlement intérieur : le règlement intérieur de l'école reste le même que l'an passé. Il est validé à l'unanimité. Il sera donc prochainement retransmis aux familles.

- Projets et sorties prévues pour l'année : Sorties au cinéma des Carmes pour les GS dans le cadre de Cinématernelles. La classe des petits de Mme Heng y participera également en juin. La classe de Moyenne section de Mme Formont se rendra en mars au musée des Beaux-Arts d'Orléans pour une animation spécifique. Plusieurs classes se sont rendues au Parc du Poutyl, sur la plaine des Béchets à Olivet.

Sensibilisation des enfants à l'évolution de l'aménagement à venir de la cour de récréation (auprès d'élèves de GS), en vue de la transformation prochaine des cours d'écoles du Loiret en « cours Oasis ». Les adultes sont aussi consultés, des points seront faits ensuite régulièrement avec l'association des parents d'élèves.

Piscine : en période 5 pour les élèves de GS les lundis et mardis après-midis. Les parents volontaires pourront passer un agrément accompagnateur piscine validé par le conseiller pédagogique de notre secteur, lors d'un rendez-vous à la piscine de l'Inox.

- Bilan des comptes de la coopérative scolaire : à ce jour, le solde de notre coopérative est de 2985,12€. La cotisation des familles sera prochainement intégrée et tout don est réalisable durant l'année scolaire.

## 2- LES DEMANDES DE TRAVAUX

1. Travaux réalisés cet été : le bloc sanitaire qui jouxte le réfectoire a été rénové.
2. Travaux demandés.

La salle de motricité : il est prévu qu'elle soit refaite, en profitant de la demande de rachat d'une structure de motricité.

La toiture du logement d'accueil périscolaire devra aussi être remplacée.

L'équipe enseignante demande que les tablettes Ipad de nos classes qui datent de 2016 et deviennent obsolètes, soient remplacées par une version de plus grande capacité, et plus récente. Ces tablettes servent quotidiennement aux validations des acquis quotidiens des élèves (prises de photos), qui sont périodiquement transmis aux familles.

La création d'une salle des maîtres et une BCD seront à l'avenir soumis à réflexion

Le ménage : de grosses difficultés rencontrées depuis cette été sur la réalisation du ménage (problèmes de réapprovisionnement surtout). La Mairie est vigilante à ce que les choses s'améliorent.

### 3-QUESTIONS DIVERSES

Les questions des parents :

Pour le déplacement des élèves sur le chemin pour l'école : le Pédibus est une solution qui est appuyée par la Mairie, sa mise en place pour cette année est à l'ébauche par les parents d'élèves. Les familles seront ainsi sollicitées.

Le dispositif « Cmabulle » est un autre dispositif auquel réfléchissent les parents d'élèves, pour favoriser les co-déplacements d'élèves encadrés par des parents volontaires.

Le temps d'accueil périscolaire ne sera pas amené à changer et être prolongé, au regard des besoins avérés des familles.

Point sécurité sur le passage des élèves devant l'école, sur les abords de l'école, suite à un accident survenu fin septembre. Une réflexion va être menée pour revoir les stationnements en épis devant l'école potentiellement accidentogènes. Une action de sensibilisation à la sécurité routière auprès des élèves de GS, et qui serait menée par la police municipale, est demandée par les parents d'élèves.

Le 22 octobre 2021

àOlivet

La directrice de l'école, présidente de séance

Mme WOCIECHOWSKI Corinne,  
Signature



Le secrétaire de séance,

Mme FORMONT Muriel  
Signature

